

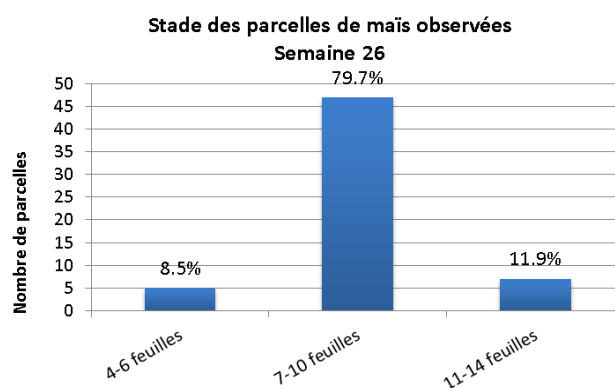
RESEAU 2016

Pour la période du 23 juin au 28 juin (semaine 26), **59 parcelles de maïs** ont été observées dans le cadre du réseau BSV région Centre.

STADES DU MAÏS

La majorité des parcelles a dépassé le stade 7 feuilles (91%). Les parcelles les plus avancées sont au stade 11 feuilles (7 parcelles dans le 18, 28, 36, 37 et 45).

La répartition géographique de ces stades est présentée en Annexe (*Stades des parcelles référencées en semaine 26*).



PYRALES

Chrysalidation

Le suivi de chrysalidation des larves de pyrale permet de prévoir l'émergence des papillons. Les chenilles hivernantes se transformant en nymphes aux mois de mai-juin, un suivi est réalisé sur deux sites (Saint-Genouph - 37 et Ouzouer-le-Marché - 41) depuis fin avril.

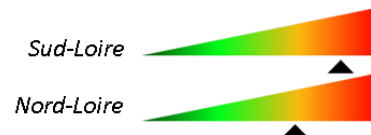
Cette semaine, le taux de chrysalidation est de :

- **44%** à Saint-Genouph (37)
- **62%** à Ouzouer-le-Marché (41)

Evolution importante des taux de chrysalidation par rapport à la semaine dernière.

Suivi des vols

56 pièges ont été relevés cette semaine, pour un total de **254 papillons piégés**, répartis dans toute la région. (Cf. Annexe Relevé des pièges pyrale de la semaine 26) :

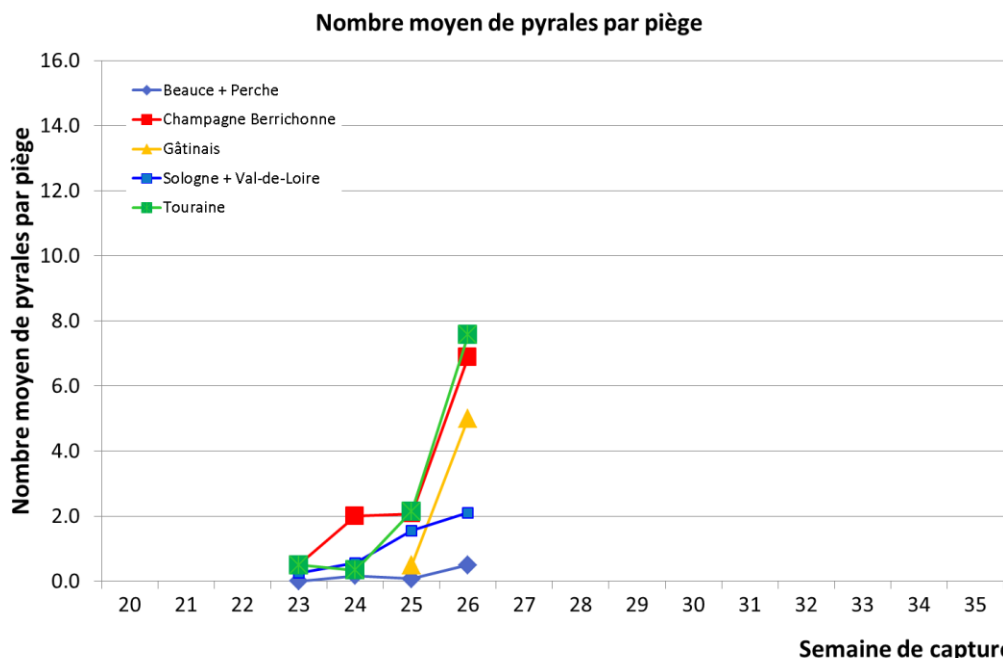


Papillon de pyrale
Ostrinia nubilalis



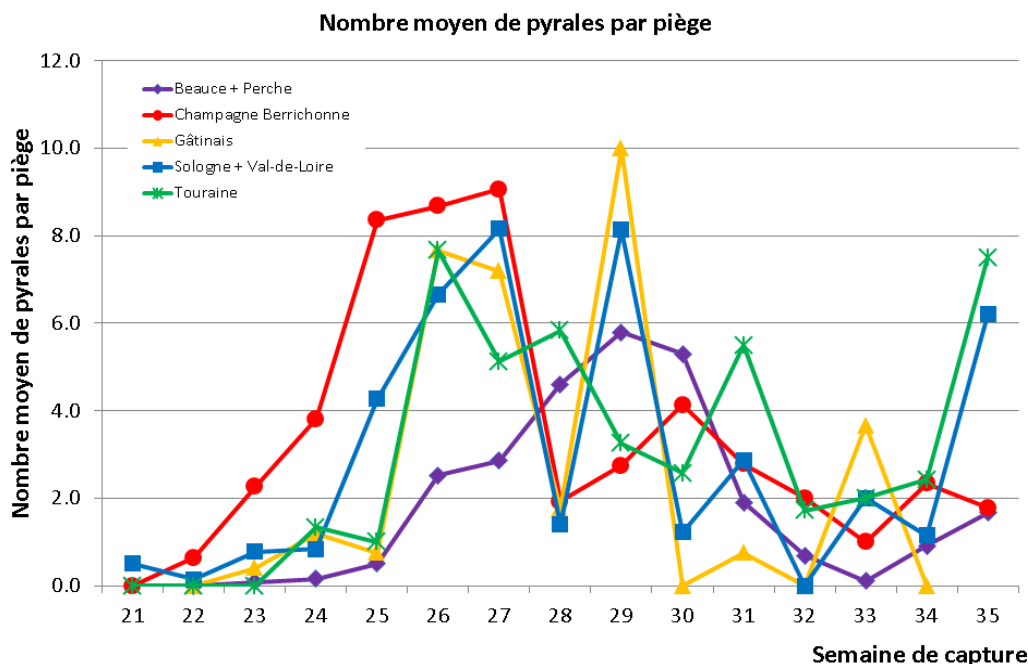
Crédit photo : ARVALIS – Institut du végétal

- Champagne Berrichonne : moyenne de 6.9 papillons par piège
- Gâtinais : moyenne de 5 papillons par piège
- Touraine : moyenne de 7.6 papillons par piège
- Sologne Val-de-Loire : moyenne de 2.1 papillon par piège
- Beauce-Perche : moyenne de 0.7 papillon par piège



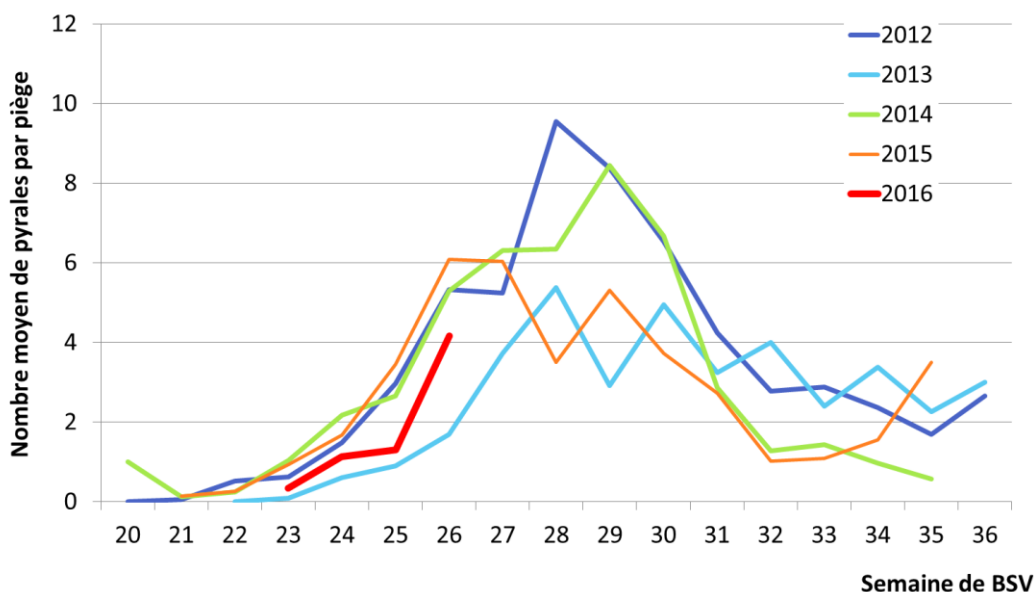
Les captures progressent sur l’ensemble de la région. Les captures les plus importantes ont eu lieu en Champagne Berrichonne, dans le Gâtinais (avec une parcelle ayant un total de **38 pyrales** capturées dans le 18) et en Touraine.

Rappel : Evolution du vol en 2015



Cette année, les vols ont démarré avec 3 semaines de retard par rapport à l'année dernière (voir graphique ci-dessous). Pour le moment la moyenne des captures est inférieure aux moyennes des deux dernières années. La moyenne régionale de papillons capturés est de **4.2 papillons/piège**.

Moyenne hebdomadaire de papillons par piège



Pontes et dégâts

La **présence de pontes** est signalée dans 4 parcelles du 18, 36 et 45 sur 1 à 3% des plantes. Une parcelle signale dans des pontes au stade tête noire sur 1% des plante dans le cher (18). **Pas de dégât observé.**

Indications climatiques

La **somme des températures en base 10** constitue un bon indicateur de la précocité du début des vols de pyrale, en complément du suivi de chrysalidation et du relevé des piégeages (cf. Annexe *Sommes de températures (base 10 depuis 01/01/2016)*).

La somme de températures (en base 10°C) observée en région Centre se maintient en dessous des normales trentenaires (i.e. la médiane, courbe verte).

Au niveau régional, le retard moyen par rapport à la médiane est de 66°C soit 10 jours environ, ou un **cumul de 341°j** (base 10).

Trichogramme

Les trichogrammes utilisés contre la Pyrale du maïs appartiennent à l'espèce *Trichogramma brassicae*. L'avantage de ces auxiliaires est qu'ils sont oophages, ils détruisent donc la pyrale dès son premier stade avant même qu'elle ne commette de dégâts.

L'utilisation des trichogrammes repose sur la technique des lâchers inondatifs au moment de la ponte du ravageur, c'est-à-dire au début du vol. Les lâchers se justifient en Champagne Berrichonne, dans le Gâtinais et en Touraine.

SESAMIES

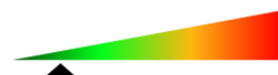
7 sésamies capturées sur 9 pièges relevés cette semaine. Les captures ont eu lieu à Yzeures-sur-Creuse dans l'Indre-et-Loire (7 papillons). Des papillons ont été signalés dans la Vienne (2 papillons capturés).

PUCERONS

Metopolophium dirrhodum :

Sur 30 parcelles observées, 2 présentent 1 à 10 pucerons/plante (stades 7-10 feuilles). **Le seuil de nuisibilité n'est pas atteint.**

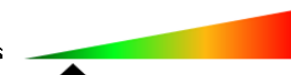
Tous stades



Sitobion avenae :

Sur 30 parcelles observées, 5 présentent 1 à 10 pucerons/plante (stades 7-11 feuilles). **Le seuil de nuisibilité n'est pas atteint.**

A partir de 3 – 10 feuilles



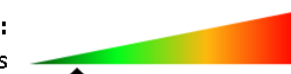
Des *Sitobion avenae* ailés sont signalés dans 1 parcelle du 28 (2 pucerons pour 10 plantes).

Rhopalosiphum padi :




Pas de signalement de l'espèce.

Niveau de risque :

Dès 5-6 feuilles



Seuil de nuisibilité

ESPECE	DESCRIPTION	SEUILS DE NUISIBILITE EN FONCTION DU STADE En nombre de pucerons par plante
<p><i>Metopolophium dirrhodum</i></p> 	<p>Taille : environ 2 mm Couleur : vert amande pâle Les cornicules et les pattes ne sont pas colorées. Ligne d'un vert plus foncé sur le dos.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Avant 3-4 f. du maïs : 5 pucerons/plante Entre 4 et 6 f. du maïs : 10 pucerons/plante Entre 6 et 8 f. du maïs : 20 à 50 pucerons/plante Après 8-10 f. du maïs : + 100 pucerons/plante <p>Observez la face inférieure des feuilles</p>
<p><i>Sitobion avenae</i></p> 	<p>Taille : environ 2 mm Couleur : variable, souvent d'un vert plutôt foncé, parfois brun ou rose jaunâtre. On le distingue de <i>M. dirrhodum</i> essentiellement par la couleur noire de ses cornicules.</p>	<p>Entre 3 et 10 feuilles du maïs : 500 pucerons/plante (avec de nombreux ailés) ou production de miellat sur les feuilles à proximité de l'épi.</p>
<p><i>Rhopalosiphum padi</i></p> 	<p>Taille : inférieure à 2 mm Couleur : vert très foncé, presque noir. Forme globuleuse avec une zone rougeâtre foncée caractéristique à l'arrière de l'abdomen.</p>	<p>Arrivée possible dès 5-6 feuilles mais risque majeur de progression à la sortie des panicules. Quand quelques panicules sont touchées par les premiers pucerons, observer tous les jours les parcelles et l'évolution des populations de pucerons et d'auxiliaires.</p>

Crédit photo : Arvalis Institut du Végétal

Auxiliaires

Les auxiliaires est parasites de pucerons peuvent être naturellement présents dans les parcelles et limitent les populations de pucerons. Leur activité a été détectée dans 6 parcelles du 18, 37, 41 et 45.

Auxiliaires	% plantes	Nb de parcelles	Département
Coccinelles - adultes	1 à 8%	6	18, 37, 41 et 45
Coccinelles - larves	1%	1	45
Micro-hyménoptères parasitoïdes des lépidoptères	1 à 2%	2	45

Des chrysopes adultes sont signalés dans 1 parcelle dans le 28.

CICADELLE VERTE

La présence de **cicadelle verte** (*Zyginidia scutellaris*) est signalée dans 8 parcelles du 18, 36, 37 et 58 avec des ponctuations blanches observées sur les 3^{ème} à 7^{ème} feuilles. Une parcelle du 36 signale 60% des pieds touchés.

Les adultes et les larves réalisent des ponctuations blanches (dus aux piqûres alimentaires et injections salivaires) sur les feuilles de la base des plantes qui peuvent provoquer le dessèchement des feuilles. **La nuisibilité est significative uniquement lorsque la feuille de l'épi commence à porter des traces blanches.** Cette cicadelle ne transmet pas de virus.



Crédits Photos :
ARVALIS – Institut du végétal

AUTRES OBSERVATIONS

Signalement de rouille *Puccinia sorghii* dans 1 parcelle de l'Indre et Loire (6% des plantes touchées).

Traces de présence (1%) d'osciniés dans 1 parcelle du Loiret.

Traces de présence (1%) de taupins dans 3 parcelles de l'Eure-et-Loir et Loir-et-Cher.

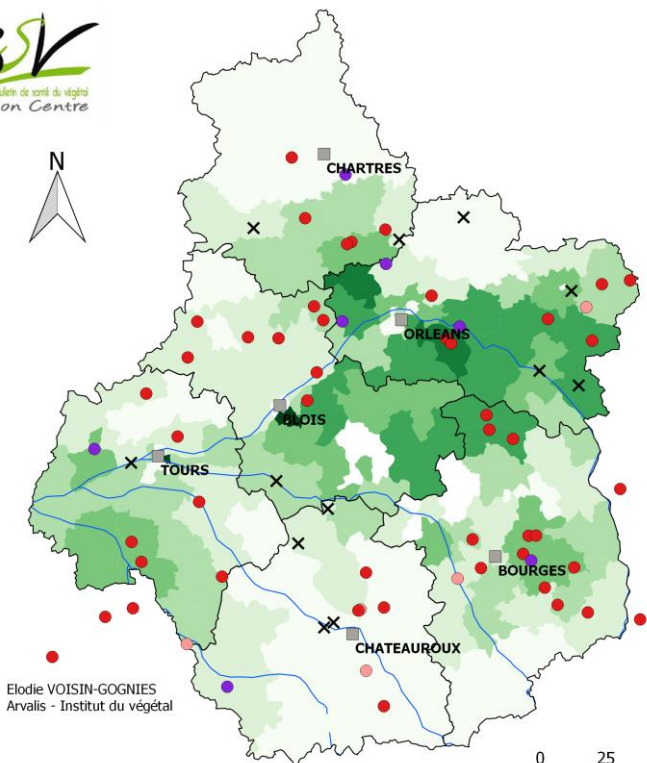
Prochain message : le mardi 5 juillet 2016.



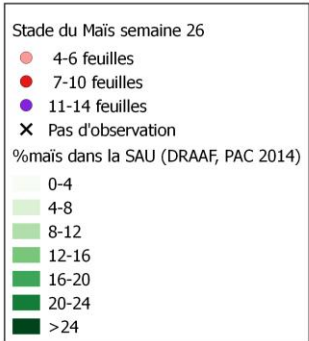
Abonnez-vous **gratuitement**
aux BSV de la région Centre
<http://bsv.centre.chambagri.fr>

Annexes

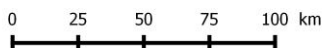
STADES DES PARCELLES REFERENCEES EN SEMAINE 26



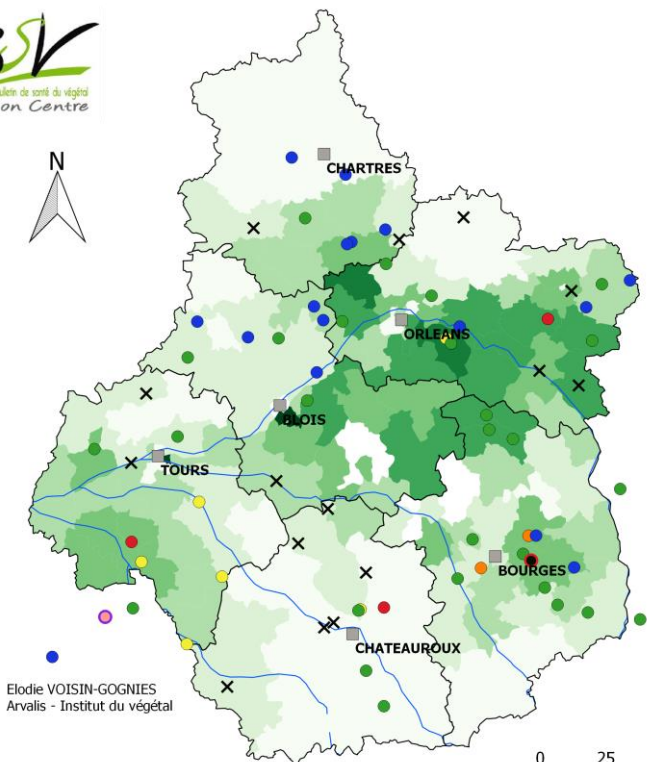
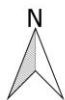
Stade des parcelles de maïs observées - semaine 26



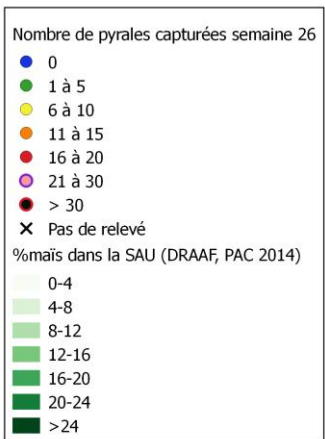
Elodie VOISIN-GOGNIES
Arvalis - Institut du végétal



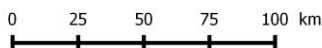
RELEVÉ DES PIÈGES PYRALE EN SEMAINE 26



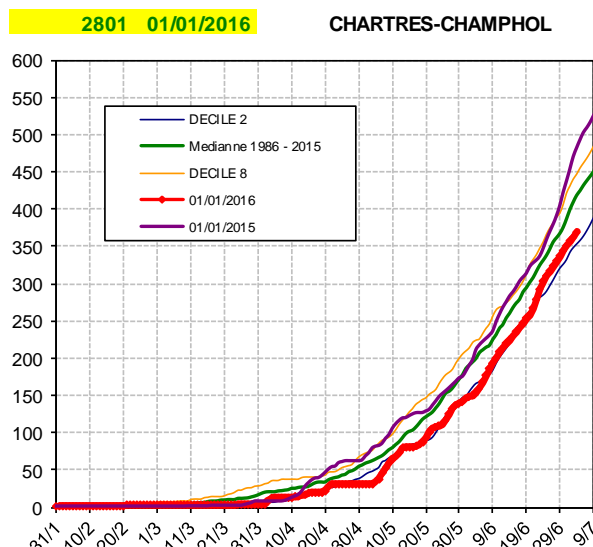
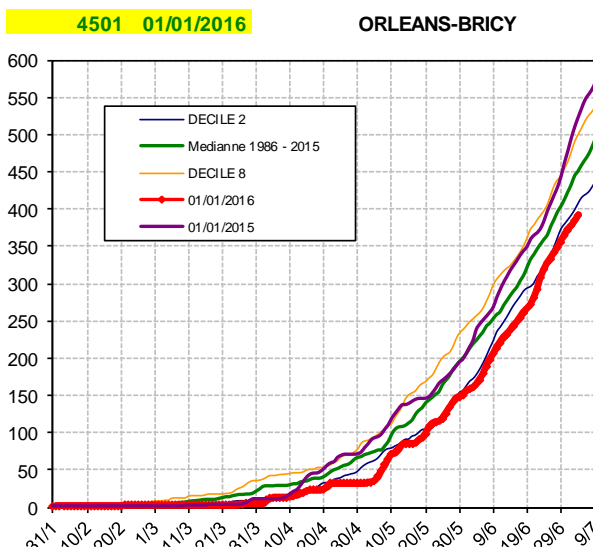
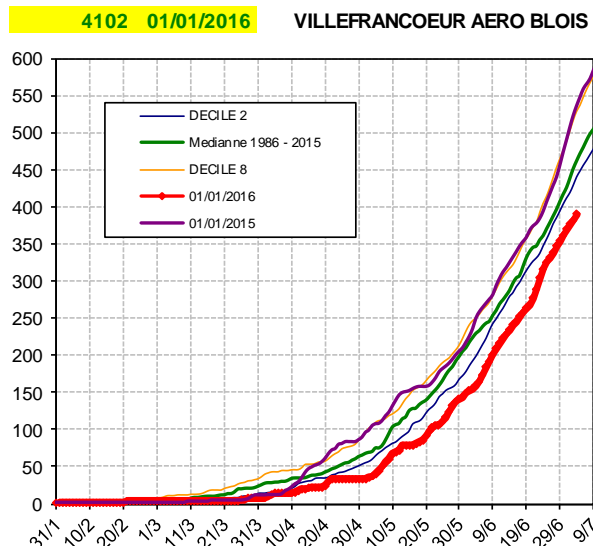
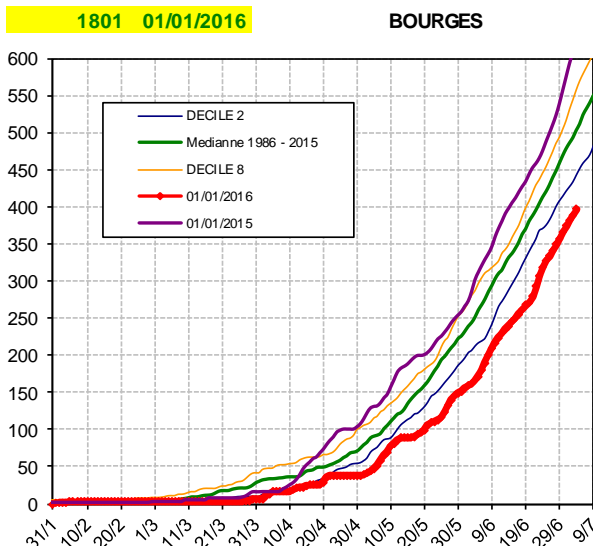
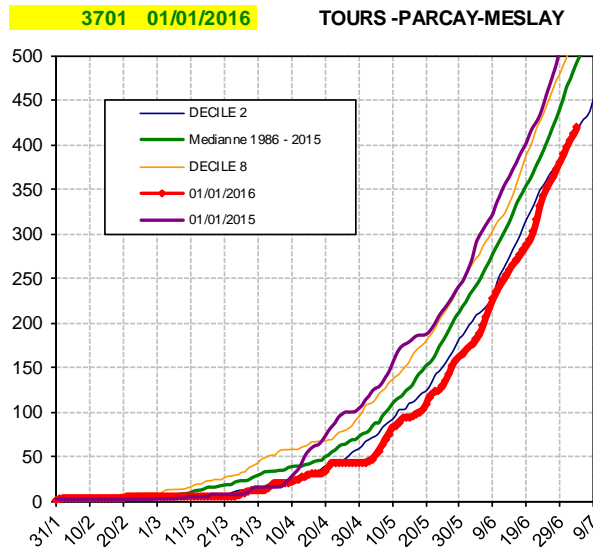
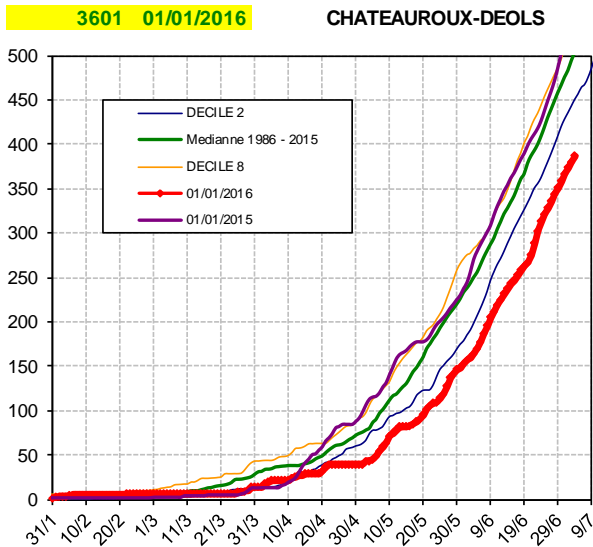
Relevé des pièges pyrale - semaine 26



Elodie VOISIN-GOGNIES
Arvalis - Institut du végétal



SOMMES DE TEMPERATURES (BASE 10 DEPUIS 01/01/2016)



Source des données : Arvalis-Institut du végétal - Météo France

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.





Les abeilles butinent, protégeons-les !



Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires

1. Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.
2. Par **dérogation**, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, **en dehors de la présence des abeilles**, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence des abeilles**".
3. Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.
4. **Afin d'assurer la pollinisation des cultures**, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.

Source : DGAL-SDQPV – avril 2015